Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 25 (1933)

Heft: 10

Artikel: Le travail féminin dans le cadre de la mécanisation

Autor: Grünfeld, Judith

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383930

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pas plus que leur situation financière ne leur permettent de prouver finalement leur indépendance économique au moyen de la grève.

Le travail féminin dans le cadre de la mécanisation.

Par Dr Judith Grünfeld.

Le chômage persistant n'a fait qu'intensifier dans tous les pays la rivalité des deux sexes sur le marché du travail et de provoquer un courant plus ou moins accentué contre la main-d'œuvre féminine. On a fait valoir souvent que cette lutte contre le travail féminin devait être un moyen efficace pour atténuer le chômage dans les rangs masculins. Cela prouve qu'il est important d'élucider à fond cette question du travail féminin. Sans se placer à un point de vue positif ou négatif sur le travail féminin, il faut examiner si et comment et dans quelle branche économique on relève une transposition en faveur des ouvrières et finalement à quelles raisons il faut attribuer cette élimination éventuelle de la main-d'œuvre masculine dans l'état actuel de la technique.

Les machines qui sont appelées à remplacer le travail humain, menacent travailleurs comme travailleuses dans la même mesure. Ce phénomène se manifeste nettement surtout dans les entreprises où le travail féminin prédomine. D'autre part, la mécanisation permet de faire appel davantage à la main-d'œuvre féminine, là où étaient occupés jusqu'alors des hommes. Cet effet simultané et contraire de la rationalisation en rapport avec la main-d'œuvre féminine démontre que le problème du travail féminin moderne ne peut pas être défini simplement et d'une manière générale comme une unité en regard du travail masculin.

Considérons tout d'abord, à l'appui de quelques exemples, dans quelles fortes proportions des ouvrières se trouvent sans travail par suite d'un rendement mécanique plus intense. Dans les usines Osram à Berlin, où se fabriquent les ampoules électriques, l'effectif ouvrier se compose des $^{5}/_{6}$ de femmes. L'exploitation est parmi les plus rationalisées. Avant la guerre, on produisait avec un effectif de 5000 personnes 90,000 jusqu'à 100,000 lampes par jour; aujourd'hui, on peut en fabriquer le double avec la moitié moins d'ouvriers, c'est-à-dire 200,000 lampes avec 2500 ouvriers seulement. Cette réduction d'effectif se fit surtout au détriment des femmes. Dans le montage de chaînettes, une ouvrière acheva 6000 pièces en 1927 (rouleaux et chaises de support pour tubes), aujourd'hui, une ouvrière en fait 23,000 pièces par jour et par machine. Selon une enquête établie par la Fédération allemande des ouvriers sur métaux au sujet des effets produits par la ratio-

nalisation dans l'industrie métallurgique, il en résulta entre autres que l'introduction du travail à la chaîne dans l'industrie d'accessoires électriques a sextuplé la capacité ouvrière; dans la ferblanterie, une ouvrière fournit actuellement au moyen de la machine à souder la même quantité qui nécessitait auparavant 5 à 6 ouvrières; dans une industrie de produits en acier, une machine Rollier remplace cinq ouvrières.

Il en est de même dans le domaine traditionnel de la femme: l'industrie textile, l'habillement; là aussi la main-d'œuvre féminine se trouve réduite par une production plus intensive de la machine. C'est ainsi, par exemple, que la machine à nouer fait en 8 heures 65,000 nœuds, tandis qu'une ouvrière en faisait auparavant 12,000 dans le même laps de temps. Dans l'industrie du vêtement, une machine à boutonnières, par exemple, remplace 32 ouvrières et une machine à repasser un grand nombre de repasseuses.

Ces exemples pourraient se multiplier. Il surgit en même temps en Allemagne une autre résultante de la mécanisation, c'està-dire l'engagement de femmes appelées à remplacer les hommes. C'est dans l'industrie métallurgique surtout que l'on constate, d'une manière frappante, la pénétration des femmes, appelées à exercer le métier de l'homme. Puisons quelques exemples dans la riche documentation que nous a fournie la Fédération allemande des ouvriers sur métaux. Dans les fonderies, les noyauteurs sont remplacés par des femmes. A la machine à fraiser, un homme faisait à deux machines 600 pièces par jour; aujourd'hui, une femme fraise à huit machines 6000 pièces par jour. Dans l'industrie de produits métallurgiques, les travaux accomplis précédemment par des hommes sont à présent confiés à des femmes, ainsi souder, river, tourner, aiguiser, presser et polir. En Allemagne, dans l'industrie des machines, par suite de l'introduction de machines automatiques à vernir et à encaustiquer, on a remplacé beaucoup d'hommes par des femmes; elles accomplissent le même travail que les hommes, la production est en augmentation de 40 %, tandis que la rétribution du travail féminin est inférieure de 40 % à celle du travail masculin.

Parmi d'autres branches industrielles on peut citer des exemples qui démontrent clairement que l'on obtient non seulement la même capacité de travail, mais même du meilleur travail féminin moyennant des salaires habituellement bien inférieurs. Il résulte de rapports établis par une commission officielle d'enquête, relatifs aux conditions de production dans l'industrie allemande, ainsi que s'exprime l'expert de milieux industriels Reihart, qu'à Worms, dans l'industrie du cuir le 50 % des ouvriers est composé de femmes et il dit textuellement ce qui suit:

« A nos machines, les femmes font autant de travail que les hommes. Il est établi que pour bien des travaux, tel que celui d'étendre de la couleur fine ou une légère couche de vernis, une légère main de femme se prête mieux qu'une lourde main masculine, les hommes ne donnent pas les mêmes résultats.»

Ces constatations touchent le point vital du problème et expliquent la supplantation de l'homme par la femme dans certaines branches d'industrie rationalisées qui exigent une maind'œuvre des plus capables. Car le travail féminin n'est recherché, dans la complexité du travail mécanique, que dans des cas où celui-ci se démontre plus productif. Le salaire plus réduit de la femme dans les entreprises industrielles n'est pas une conséquence d'un travail de moindre valeur, bien au contraire on exige les plus hautes capacités. En faisant valoir toujours le bon marché du travail féminin comme raison péremptoire qui lui donnerait la préférence, on oublie le changement qu'entraîne une vaste mécanisation, du fait qu'elle engendre une multiplicité de travaux où la femme se dénote non seulement aussi capable mais plus capable. La visite d'industries rationalisées, telles que fabriques de compteurs, de radios, de téléphones, de chaussures, de cigarettes, confirme à chaque visiteur attentif que la répartition du travail entre les deux sexes s'accomplit grâce à un triage correspondant où il est tenu compte des qualités et capacités spéciales. Il se forme dans les différentes branches de l'industrie surtout rationalisées à outrance « des départements féminins » et des « usines féminines » qui groupent toute l'habileté et l'adresse spécifiquement féminines.

Ceux qui comptent atténuer ou supprimer le chômage masculin en luttant contre le travail féminin, oublient qu'il existe aujourd'hui déjà des entreprises mécanisées qui ne pourraient se passer de la main-d'œuvre féminine et qu'on ne pourrait, par suite de la vaste subdivision du travail, remplacer par des mains masculines. A titre d'exemple, nous nous en référons au rapport de 1930 de la Commission de surveillance industrielle saxonne, d'où il ressort qu'il a fallu autoriser le travail de nuit aux ouvrières sur métaux dans les fabriques de radios, sans quoi il eut été impossible d'engager des chômeurs masculins. Cet exemple illustre nettement que la femme devient indispensable pour des travaux qui lui sont spécifiquement réservés, de sorte que l'éloignement de l'ouvrière, abstraction faite de tout préjudice, ne ferait éventuellement qu'augmenter le chômage masculin. Ceci est une conséquence de la division du travail et l'organisation de « départements féminins » qui pourraient occasionner l'arrêt du travail dans l'une ou l'autre usine. Si on admet que la demande constante d'ouvrières est un phénomène issu de l'industrialisation et de la division du travail, on ne peut être ennemi du travail féminin puisqu'on est partisan du progrès. Mais si donc la technique moderne recherche le travail féminin pour des raisons en rapport avec les capacités productives, le salaire habituellement plus réduit des femmes n'est nullement justifié.

Tandis que dans les dernières décennies on préférait les femmes à l'usine ou à l'atelier uniquement parce qu'elles travail-laient meilleur marché, on ne les engage à présent, dans les entre-prises rationalisées, que pour un travail où elles s'adaptent spécialement. Les patrons réalisent de cette façon un maximum de production féminine en échange d'un minimum de salaire. Les statistiques officielles sur les salaires établies en Allemagne démontrent éloquemment les économies énormes réalisées durant les années de rationalisation dans les divers groupes industriels au détriment des ouvrières. Ainsi le gain horaire le plus élevé comportait en octobre 1931 dans l'industrie du fer et de l'acier:

pour ouvriers masculins mi-qualifiés 92,8 % du gain de l'ouvrier qualifié;

la main-d'œuvre féminine 56,0 % du gain des ouvriers qualifiés; les aides masculins 89 % du gain des ouvriers qualifiés.

Parmi les femmes, les ouvrières sur métaux mi-qualifiées prédominent dans une large mesure. Leurs capacités ont été particulièrement remarquées par des chefs d'usines lors de visites, mais malgré cela leur gain, même pour les plus qualifiées, est encore inférieur à celui des ouvriers non qualifiés. Considérant cette marge de salaire aussi grande qu'injustifiée, il n'y a pas à s'étonner que les ouvrières soient recherchées et que leur nombre dans l'industrie métallurgique atteigne le 37 % de la totalité des ouvriers. On fait la même constatation dans l'industrie électrotechnique où la marge des salaires entre hommes et femmes, selon des statistiques officielles, est aussi importante que dans l'industrie métallurgique.

Une rétribution aussi insuffisante des ouvrières, même les plus capables, engage les patrons à intensifier la mécanisation qui leur permet de confier à la femme le travail onéreux de l'homme; elle l'accomplira avec non moins de rendement et pour un salaire bien inférieur. Ceci est confirmé par la statistique se rapportant au marché du travail où la demande de personnel féminin dans l'industrie métallurgique allemande, durant ces 4 dernières années, dépasse relativement la demande de main-d'œuvre masculine. En raison de cette différence de salaire trop injustifiée, il n'y a pas lieu de s'étonner que le nombre des ouvrières dans l'effectif total soit en augmentation ces dernières années. On enregistre dans presque toutes les branches de l'industrie allemande une augmentation plus ou moins forte des ouvrières. Le recensement ouvrier établi par la Commission de surveillance industrielle allemande signale que dans 24 groupes le pourcentage des ouvrières (dans des usines de 5 et plus) sur la totalité de l'effectif ouvrier en travail avait passé de 23,8 % en 1926 à 25,3 % en 1930. Vu qu'il s'agit de deux années de crise, l'augmentation du nombre d'ouvrières ne peut être imputée à la crise, car cette tendance progressive se manifestait déjà dans les bonnes années de 1927/29.

Il va sans dire que la crise engagea les patrons à exploiter les avantages du travail féminin pour autant que la capacité de production leur donne satisfaction. Si le bon marché du travail féminin seul était déterminant, l'augmentation relative devrait être la plus forte dans les métiers où la marge des salaires entre les deux sexes est également la plus forte ou inversement. De ce fait, l'augmentation des ouvrières devrait être plus importante que celle des employés du sexe féminin; en réalité, considéré dans son ensemble, le nombre des employées occupées en Allemagne a passé de 33,4 % en 1926 à 37,1 % en 1930. Donc augmentation plus forte que chez les ouvriers. La mécanisation produit donc également une transposition en faveur du personnel féminin avec une marge de salaire entre hommes et femmes de 10—15 %, alors

qu'elle varie pour les ouvrières entre 30-40 %.

D'autre part, il est caractéristique que précisément dans les industries traditionnelles de la femme, comme l'industrie textile, du papier, des travaux de reproduction, de l'alimentation, la quotité des ouvrières est en recul, tel que le témoignent les recensements de la Commission de surveillance allemande. Ce recul est contrebalancé, du fait que les femmes accaparent des métiers masculins, par suite de la mécanisation. Car sur la totalité de l'effectif ouvrier, le nombre des femmes, suivant une statistique établie par les caisses de maladie allemandes, a passé de 33,3 % en 1928, à 36,2 % en 1932, ce qui démontre une poussée du sexe féminin dans les métiers masculins, due à la mécanisation. On veut rivaliser sur le terrain international et soutenir la concurrence en intensifiant la production féminine, tout en maintenant le salaire dérisoire habituel, mais on ne pourra enrayer le danger croissant de l'évincement de la main-d'œuvre masculine qu'en s'efforçant de mettre davantage en valeur le travail féminin. Il est d'usage aujourd'hui de taxer le travail de la femme d'après celui de l'homme et de le considérer communément comme du travail de moindre valeur, uniquement parce qu'il est accompli par des femmes. Cette traditionnelle conception se trouve précisée dans les contrats collectifs, au point que, le plus souvent, toutes les ouvrières se trouvent réunies dans un groupe de salaires prévoyant comme d'habitude une rétribution inférieure pour travaux féminins de moindre valeur. En réalité, on distingue dans des entreprises modernes de sensibles différences de valeur quant aux capacités d'ouvrières qualifiées, s'il y en a, semi-qualifiées ou non qualifiées, tel que c'est également le cas pour les hommes. D'ailleurs, le travail de machinistes féminines dans des usines rationalisées n'est pas plus facile que celui des ouvriers de cette branche et leurs aptitudes ne sont pas moindres non plus. Il n'y a par conséquent aucune raison objective d'établir dans l'état actuel de la technique une échelle de salaires suivant le sexe mais simplement selon le genre de travail et selon les capacités, comme c'est l'usage pour les divers groupes d'ouvriers masculins. C'est de cette façon seulement qu'on éviterait cette anomalie que des ouvrières qualifiées, ainsi qu'il ressort de statistiques sur les salaires établies pour chaque industrie allemande en particulier, soient plus mal salariées que des ouvriers non qualifiés.

C'est inique de la part de chefs d'entreprises d'exploiter la main-d'œuvre féminine qualifiée pour grossir leurs bénéfices à ses dépens et engendrer de ce fait bien souvent le chômage pour

un grand nombre d'hommes.

Tant que le courant de la mécanisation et de la spécialisation divisera le travail pour l'ouvrier ou l'ouvrière d'après leurs capacités individuelles, la vieille devise syndicale: « à travail égal, salaire égal », restera lettre morte. Car dans des entreprises rationalisées, il est rare de rencontrer hommes et femmes faisant le même travail. Ce n'est pas seulement une conséquence de la division du travail parmi les deux sexes, selon leurs aptitudes, mais les patrons éloignent intentionnellement l'homme, là où la femme peut le remplacer avantageusement. La Fédération des ouvriers sur métaux en a, par exemple, déjà fait l'expérience au sujet des contrats, où elle avait fait reconnaître le principe du salaire égal à travail égal; on initia dans certains départements, des ouvrières sur métaux aux travaux exécutés jusqu'alors par des hommes, puis on évinça tous les hommes de ces subdivisions de travail. On refusa ensuite aux ouvrières le salaire convenu en alléguant que le travail en question n'était pas fourni par des hommes et qu'il ne s'agissait pas de travail «égal» mais de travail féminin. Ceci démontre, en définitive, dans quelle forte mesure le relèvement des salaires pour travaux exclusivement féminins et l'équivalence des salaires masculins et féminins dépend de la mise en valeur objective des capacités féminines. Il faut dans une industrialisation toujours plus raffinée réagir vigoureusement contre cet évincement artificiel du travail masculin au profit du travail féminin, à seule fin de payer des salaires inférieurs.

Les syndicats et la Fédération syndicale internationale ont dès lors l'impérieux devoir d'étudier à fond la question des capacités féminines en rapport avec les salaires dans chaque métier et chaque

pays en particulier, en connexion avec la rationalisation.

Le Congrès de la Confédération générale du Travail de France.

Par Charles Schürch.

Le congrès bisannuel de la C. G. T. française, qui vient d'avoir lieu fin septembre, à Paris, a laissé à tous ceux qui eurent l'occasion d'assister à ses travaux, une impression de sérieux, de force disciplinée et de compréhension des circonstances et des besoins de l'époque, comme nous ne l'avons jamais ressenti au cours des